

Copyright Board
Canada



Commission du droit d'auteur
Canada

[Traduction]

[CB-CDA 2022-027]

AVIS DE LA COMMISSION

Dossier : SOCAN Tarif 5.A – Expositions et foires pour les années 2018-2020, 2021 et 2022-2024

9 mai 2022

[1] Compte tenu des observations déposées par les parties, y compris celle de la SOCAN conformément à l'Avis [CB-CDA 2021-051], la Commission estime, à titre préliminaire, qu'elle dispose de suffisamment d'informations pour entreprendre l'analyse et prendre une décision sur les projets de tarifs à l'étude, dans le respect du principe de proportionnalité.

[2] Si l'une ou l'autre des parties est en désaccord avec cette approche, elle doit déposer, au plus tard le **31 mai 2022**, une proposition de calendrier de procédure, accompagnée d'une justification.

La secrétaire générale,
Lara Taylor